



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

éducation nationale : personnel

Question écrite n° 72479

Texte de la question

M. Philippe Briand appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la question des retards de paiement dont sont régulièrement l'objet les maîtres auxiliaires. Il lui rappelle combien ces personnels, souvent nommés loin de leur domicile, sont pourtant très disponibles, à l'écoute des différents types d'élèves de par la multiplicité des postes sur lesquels ils sont affectés. Outre le fait qu'une revalorisation de leur traitement ne serait qu'une juste reconnaissance de la difficulté de leur mission, il lui demande que soit prise en compte une vraie régularité dans le versement de leur traitement, dès le mois qui suit leur affectation sur un poste.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72479

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2002, page 521